

LÉVIGNAC-DE-GUYENNE

Une année riche en activités associatives

Samedi, la population de la bastide a rejoint la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie de vœux de la municipalité, en présence de Caroline Haure-Trochon et Dany Blanc, conseillères départementales, et des sapeurs-pompiers. « Les vœux, souligne le maire, Jean-Paul Berry, c'est le moment de se retrouver pour un moment de convivialité et de partage. »

Il enchaîne avec le bilan de l'année 2016 : le lotissement du Tournillat et des Bories est presque complet puisqu'il ne reste plus qu'un lot à vendre. Celui de la Prade détient un permis pour 18 parcelles tandis que le lotissement du Clos des Pruniers est en attente à la suite de la restructuration de l'entreprise Rouquié, possédant 23 terrains.

Bilan 2016

L'extension de l'école est en cours avec l'ajout d'espaces périscolaires, sanitaires, préau et salle polyvalente. Le dossier du méthaniseur, projet privé pour lequel la commune participe à hauteur de 20 %, suit son cours dans l'attente du permis de construire. Enfin, la toiture du bâtiment de la Poste a été refaite. Concernant cette dernière, la municipalité a fait le choix de reprendre ce service en agence postale communale afin de pallier une fermeture définitive décidée par la direction.

Toujours en 2016, la commune a eu le privilège d'accueillir l'assem-



Jean-Paul Berry a évoqué un tableau éloquent de la bastide.

PHOTO G. B.

blée départementale des retraités agricoles. Sur le plan des festivités, le maire a évoqué les marchés estivaux du vendredi soir, la venue d'une délégation belge dans le cadre d'ateliers d'écriture théâtrale en collaboration avec la bibliothèque, le festival D'un Petit vers du Dropt, la ronde cycliste Usep.

Le maire a tenu à remercier l'ensemble du monde associatif (culturel, sportif, festif) qui s'investit pour la renommée de la bastide dans les diverses manifestations organisées, ainsi que l'ensemble des personnels communaux et les enseignants, et notamment Jean-Pierre Mitrasouf, qui vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Le maire ne pouvait terminer son intervention sans parler des migrants ayant été accueillis sur la commune, même si ceux-ci sont partis au bout d'un mois. C'était une belle expérience pour le premier édile, qui a tenu à remercier tous les bénévoles qui se sont investis dans cette action.

Cette cérémonie s'est poursuivie par la remise des prix du concours de fleurissement. A souligner que la commune a obtenu le 2^e prix départemental. Sur le plan des particuliers, à l'échelle départementale, Noëlle Poujon a obtenu le 1^{er} prix, Odette Fédrigo le 2^e prix, et Roselyne Carolo le 6^e.

Guy Brunetaud